

CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 30 MARS 2017 à 19 h 30

Présents : M. VANNIER Alain, M. AUBRY Bernard, Mme COLLEMARE Françoise, LEMAIRE Michel, M. POHER Jean-Claude, Mme CARTIER Alice, Mme LEBEC Sandra, Mme BECQUET Laurence, M. GUERARD Maurice, M. POULAIN Alain, M. DIJON Michel.

Absents : M. BOURDON Claude, M. DUVEY Marc, Mme POTTIER Morgane

Mme HUCHER Béatrice donne procuration à M. AUBRY Bernard
M. LEMAIRE Michel donne lecture du conseil municipal précédent. Pas d'observation.

Le conseil municipal souhaite un prompt rétablissement à M. HUCHER Daniel, suite à son accident.

Vote du Compte Administratif 2016 et approbation du Compte de Gestion 2016 de Mme la Perceptrice :

Le conseil municipal s'est réuni le 30 Mars 2017 sous la présidence de **Mme COLLEMARE Françoise, doyenne d'âge**, afin de voter le Compte Administratif 2016. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le Compte Administratif 2016 à savoir :

Section de fonctionnement :

Dépenses 718 812.65 €
Recettes: 746 014.24 €

Excédent : 27 201.59 €

Section d'Investissement :

Dépenses : 315 790.16 €
Recettes : 335 243.20 €

EXCEDENT : 19 453.04 €

Le résultat d'exercice 2016 donne un excédent de 46 654.63 €.

Le conseil municipal approuve le compte de gestion de Mme la Perceptrice qui confirme les chiffres cités ci-dessus.

PROPOSITIONS BUDGET PRIMITIF 2017 :

Des documents de travail sont fournis à chaque conseiller municipal :

- Propositions dépenses et recettes en section fonctionnement
- Propositions des subventions accordées aux Associations
Les budgets des associations (dépenses/recettes 2016 et projets 2017) sont consultables en Mairie.
- Propositions des dépenses et recettes d'investissement.
- Tableau des emprunts
- Maintien des taux (TH- TFNB-TFB)
-

RAPPEL : VOTE DU BP 2017 : MARDI 11 AVRIL 2017 à 19 H 00.

Monsieur le Maire rappelle que les travaux de mise en accessibilité du point d'arrêt « Mairie » sont inscrits au BP 2017. M. AUBRY souhaite demander des renseignements supplémentaires à Mme SILVA RANCEE, Direction des Routes, concernant le stationnement du car lorsque des voitures seront garées avant et après le zebra (voir plan).

M. AUBRY suggère d'interroger les chauffeurs sur le nombre de personnes à mobilité réduite qui emprunte le car de la ligne régulière SNCF, Evreux-Pont-Audemer-Honfleur (M. GUERARD regrette que les cars ne soient pas équipés).

Le Conseil Municipal souhaite avoir la confirmation des subventions par le Conseil Départemental avant que Mme SILVA RANCEE lance les consultations.

TENUE DU BUREAU DE VOTE

Les élections présidentielles auront lieu le **DIMANCHE 23 AVRIL ET DIMANCHE 07 MAI 2017**. Monsieur le Maire procède à la tenue du bureau de vote.

A noter que pour ces élections Présidentielles, le bureau de vote sera ouvert de 8 h 00 à 19 h 00.

MUR DES AUGUSTINES :

Monsieur le Maire rappelle qu'un permis de démolir au nom de la Maison de Retraite d'Harcourt a été délivré par la DDTM avec accord de Mme POULAIN France, Architecte des Bâtiments de France pour la démolition du mur de la Chapelle.

M. LEMAIRE Michel donne lecture du mail de M. VICHARD et M. MALGRAIN qui souhaitent préserver ce mur. Ces personnes ont été reçues par la municipalité avec une visite des locaux du Bâtiment blanc et de la Chapelle. Le Conseil Municipal est très sensible au problème du patrimoine. M. AUBRY présent lors de rendez-vous a évoqué plusieurs points :

- la commune ou la maison de retraite n'ont pas les moyens de reconstruire ou entretenir ce mur
- il a rappelé la nécessité d'élargir la route en vue des travaux de la RD 156
- cette démolition permettrait de mettre en valeur la chapelle
- les matériaux démolis seront réutilisés par l'Entreprise chargée de la démolition.

Après en avoir délibéré et pris connaissance des avis de M. MALGRAIN et VICHARD, le conseil municipal maintient sa position et décide la destruction du mur de la Chapelle.

M. GUERARD est étonné que l'on revienne sur ce sujet car le conseil avait donné son accord pour cette démolition lors du conseil municipal précédent. Monsieur le Maire indique qu'il a seulement souhaité informer le conseil municipal de cette proposition.

DELIBERATION ACCEPTANT L'INDEMNITE DE GROUPAMA (sinistre candélabre)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu un chèque de GROUPAMA d'un montant de **2653.60 €** concernant le sinistre survenu le 02 décembre 2016 ayant pour dégât un **candélabre d'éclairage public** situé rue de la libération (choc véhicule terrestre à moteur Mme GAY Corinne).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- *Accepte l'indemnité proposée par GROUPAMA correspondant au remboursement des frais liés au remplacement du candélabre endommagé soit 2653.60 € (première indemnité), somme qui sera imputée sur le compte de la commune au moyen d'un titre de recette (compte 7788).*

GROUPEMENT DE COMMANDES (Intercom de BERNAY)

Monsieur le Maire fait part de la proposition de l'Intercom de Bernay Terres de Normandie pour adhérer au groupement de commandes conclu entre l'Intercom et les communes sises sur le territoire.

Après avoir pris connaissance des documents, le conseil municipal ne donne pas suite à cette adhésion.

COMPTE RENDU de la rencontre avec M. MARY, Inspecteur de l'Académie de BERNAY

Le conseil municipal prend connaissance de l'entretien avec M. MARY et les membres présents lors de la réunion du vendredi 24 Mars 2017, suite à l'annonce d'une ouverture d'une 7^{ème} classe à la rentrée de septembre prochain. Une visite sur place a eu lieu.

Celui-ci a insisté sur les regroupements scolaires. Harcourt a pour vocation à devenir un pôle structurant (7 à 8 classes).

Provisoirement, cette classe sera aménagée dans le local bibliothèque et celui-ci sera transféré dans le logement communal N°4.

Une réflexion doit être menée sur la restructuration du groupe scolaire (voir subvention si travaux neufs, location ou acquisition d'un logi-mobil, etc...).

Des réunions de travail seront programmées.

TOUR DE TABLE :

- M. AUBRY fait part de plusieurs demandes :
- que la Présidente du Tennis soit contactée afin de remettre en marche cette association, si le restaurant « le Comptoir de l'Arboretum » a fait une demande officielle auprès de la Mairie pour l'installation d'une terrasse sur le domaine public et si M. le Maire a des nouvelles de M. HOUZEL concernant l'élagage des sapins rue des Ruflets.

- M. POHER Jean-Claude a été nommé Porte-Drapeaux suppléant des Anciens Combattants.
- Mme BECQUET s'interroge sur la suite donnée à la rencontre de M. PROGNON.
- M. POULAIN signale qu'il n'y a toujours pas d'éclairage public et que France Télécom n'est toujours pas intervenu, chemin du Moulin.
- Mme CARTIER Alice regrette l'entretien de la route rue St Sauveur au Bocage (goudron). Voir l'intercom de Bernay Terres de Normandie. M. LEMAIRE se propose de contacter Monsieur FINET, Vice-Président.
- Mme COLLEMARE donne un compte rendu du conseil d'école (quelques réclamations de parents envers la cantine). Mme LEBEC propose une réunion de services avec les agents.

Séance close à 23 h 00

Prochaine réunion de conseil municipal le **Mardi 11 Avril 2017 à 19 H 00 en présence de Mme CHAMBRAS, Perceptrice, pour le vote du budget.**

